

Image not found or type unknown



Vol d'objet précieux par livreur

Par **Cathilu**, le **28/11/2013** à **11:39**

Bonjour,rnrnJ'ai eu la livraison de notre nouveau matelas et sommier la semaine dernière.rnLe soir nous nous rendons compte que mon mari s'est fait volé sa montre d'une valeur de 4000€ environ.rnL'assurance nous dit qu'il n'y a pas d'effraction donc nous ne sommes pas assurés, la CB pareil, et le transporteur nous dit que c'est notre parole contre celle de ses livreurs !!rnrnEn parallèle, quelqu'un me dit que nous sommes assurés pour le vol par usage de fausse qualité ?rnrnQue devons-nous faire ? et savez-vous si nous avons un recours possible ?rnrnMerci.

Par **chaber**, le **28/11/2013** à **19:43**

bonjourrnrnfausse qualité: le "voleur présumé" ne s'est pas présenté comme agent EDF ou agent des Eaux mais comme livreur.